



Directrice de la Publication : Armelle BOTHOREL – Rédacteur : Frédéric LE MOULLEC
Membre du Comité de rédaction : Carine DESGUÉ

Édito

Réussir la France avec ses communes

Tel est le thème retenu par l'Association des Maires de France (AMF) pour son 100^{ème} Congrès qui se tiendra Porte de Versailles à Paris du 21 au 23 novembre.

Parmi les débats proposés, notons celui des « communes et intercommunalités, moteurs d'une nouvelle dynamique » ainsi que celui relatif au pacte financier avec l'État.

Les attentes des élus sur ces sujets sont fortes notamment sur l'effort d'économies demandé aux collectivités et sur la réforme de la taxe d'habitation.

Comme chaque année, en partenariat avec nos trois Sénateurs costarmoricains, nous vous proposons de visiter le Sénat. Ce sera le mercredi 22 novembre. Rendez-vous à 18 h au 15 rue de Vaugirard. N'oubliez pas de vous inscrire avant le 10 novembre !

Cette visite sera suivie d'un repas servi dans les Salons du Sénat. Vous avez très certainement reçu une invitation en ce sens.

Au plaisir de vous y accueillir !

Armelle BOTHOREL
Présidente de l'AMF 22

1 – LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION

Conseil d'Administration – 22-09-17

Les sujets qui y ont été abordés sont les suivants :

- Organisation scolaire en Côtes d'Armor
- Schéma territorial des services aux familles
- Vie de l'Association
- Questions diverses

Vous trouverez dans l'espace réservé aux adhérents de notre site internet le compte-rendu de la réunion

Réunion d'échanges et d'information « 36.000 pour le tri » – 22-09-17

36 000 pour le tri



Le cadre de vie, et en particulier le **tri sélectif, représente la plus forte attente des habitants vis à vis de leur Maire** (*les mots du Maire, AMF, novembre 2013*). En effet, 67% des habitants placent l'amélioration du cadre de vie en première compétence des élus (*enquête Viavoice, mars 2014*). **Le maire est donc le premier référent des habitants et le prescripteur légitime du geste de tri.**

Pour répondre aux attentes des citoyens sur ces sujets, CITEO et l'AMF ont décidé de lancer le programme **36 000 pour le tri** : depuis 2012, **109 réunions** ont été organisées dans toute la France afin de partager expériences et initiatives locales entre les maires sur les thématiques relevant de leurs responsabilités et touchant aux questions environnementales.

Madame Armelle Bothorel, Présidente de l'Association des Maires et Présidents d'EPCI des Côtes d'Armor a invité le **22 septembre 2017** les élus du département des Côtes d'Amor.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les participants à cette rencontre qui ont ainsi échangé et partagé les solutions innovantes existantes en matière de l'appropriation de l'espace public par les habitants et du maintien de la propreté de leur cadre de vie.



Pour en savoir plus sur la rencontre et le programme **36 000 pour le tri**, rendez-vous sur www.36000pourletri.fr, le site de référence des initiatives locales en faveur du développement durable.

Formation des élus « les enjeux d'un projet politique de développement durable - 19-10-17 - Saint-Brieuc (siège de l'AMF 22)

L'ADEME Bretagne organise en partenariat avec l'AMF 22 une journée de formation des élus concernant le Plan Climat Air et Territoire le jeudi 19 octobre 2017 au siège de l'AMF 22 au 53 boulevard Carnot à Saint-Brieuc.

La session élus portera sur le thème « Les enjeux d'un projet politique de développement durable (collectivités débutantes) » - CLIMAT08

Vous trouverez *le programme en annexe 1*. Les inscriptions sont ouvertes à l'adresse ci-dessous jusqu'au 24 septembre (cliquez ou recopier sur le lien suivant) :

<https://formatioins.ademe.fr/solutioins/stage.php?stageid=43632&folid=26>

2 – INFORMATIONS EXTÉRIEURES

Journée mondiale de la Paralysie Cérébrale – 06-10-17

A l'occasion, cette année 2017, des 30 ans de l'A.D.I.M.C. 22 et des 25 ans du Foyer KER-SPI, nous organisons une quatrième action, le Vendredi 6 octobre prochain, dans le cadre de LA JOURNÉE MONDIALE DE LA PARALYSIE CÉRÉBRALE.

L'Infirmité Motrice Cérébrale représente le handicap le plus répandu en France, et pourtant il est le moins connu.

En effet, pour une prévalence d' 1 atteinte sur 4500 naissances pour la myopathie ou la mucoviscidose, l'Infirmité Motrice Cérébrale représente 1 atteinte sur 450 naissances.

Notre prochaine, quatrième et dernière action de cette année anniversaire, a l'ambition de toucher le plus grand nombre de citoyens pour les sensibiliser à l' « I.M.C. / P.C. »

Nous organisons un petit débat public à l'occasion d'une diffusion spéciale du Film « DE TOUTES NOS FORCES » en présence de Fabien HERAUD, acteur principal en situation d'Infirmité Motrice Cérébrale, à 20 h à CINE-LAND, ce vendredi 06 octobre prochain.

Les Promeneurs du Net, une présence éducative sur Internet

Internet et les réseaux sociaux font partie du quotidien des jeunes. **Près de 80% des 11 – 17 ans sont présents sur Internet 1 fois par jour** ; 48% d'entre eux se connectent sur les réseaux sociaux plusieurs fois par jour (IFOP 2013). Ils sont des vecteurs de communication, de socialisation, d'information et de divertissement. Ils sont devenus rapidement des médias de masse, sans forcément être cadrés et accompagnés à la hauteur de leurs enjeux. **La présence éducative sur Internet** apparaît aujourd'hui comme **un élément incontournable des politiques préventives, éducatives et sociales**, en direction des jeunes. Dans ce contexte, la Caisse nationale d'Allocations familiales déploie sur l'ensemble du territoire le dispositif « Promeneurs du Net, une présence éducative sur Internet ».

En juin 2017, la Caisse d'allocations familiales des Côtes d'Armor et ses partenaires institutionnels lancent la mise en place du dispositif « Promeneurs du Net » et en confient la mise en œuvre à l'Association Départementale Information Jeunesse des Côtes d'Armor (ADIJ 22).

Un Promeneur du Net est un professionnel (éducateur, animateur, conseiller, etc.) qui exerce dans une structure en lien avec la jeunesse. En entrant en relation avec les jeunes (individuellement ou collectivement) sur Internet, le Promeneur du Net élargit son territoire d'intervention et poursuit son action éducative en ligne. Il répond aux sollicitations des jeunes et de leurs familles, participe aux

conversations en ligne, transmet des informations et accompagne les jeunes dans leurs demandes ou projets.

Les animateurs jeunesse, les conseillers en insertion, les éducateurs présents **sur vos territoires** peuvent devenir les futurs Promeneurs du Net. Un appel à candidature sera lancé à l'automne 2017. Si vous souhaitez davantage d'informations sur la mise en place de ce dispositif, n'hésitez pas à contacter l'ADIJ22.

Contacts :

Association Départementale Information Jeunesse

02 96 33 37 36

accueil.adij22@gmail.com

DGFIP 22 – Ouverture d'un MOOC pour les régisseurs du secteur public local

Poursuivant la modernisation et la diversification de son offre de formation, l'École nationale des Finances publiques, avec le concours du Service des collectivités locales, propose un nouveau MOOC (Massive Open Online Course ou cours en ligne ouvert massivement sur Internet) intitulé « Gestion locale : les clefs de la fonction de régisseur d'avances et de recettes ».

Après un premier MOOC « La TVA et les collectivités locales – Ayez les bons réflexes » ouvert en 2016, l'ENFiP et le Service des collectivités locales sont souhaité poursuivre leur partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) en créant un nouveau produit destiné aux régisseurs des collectivités territoriales et des établissements publics locaux. Cette formation à distance vient compléter utilement la palette des outils existants sur le sujet (notamment le « kit de formation » mis à la disposition du réseau l'an dernier, pour des formations en présentiel assurées par les comptables du SPL auprès des régisseurs attachés à leur poste).

Ce MOOC « régies » permet un apprentissage de la matière sur des supports numériques variés mis à disposition de manière échelonnée sur plusieurs semaines (sept séances d'une heure de travail environ). Les séances comprennent toutes des saynètes de mise en situation, des clips animés, des exercices d'application et des conseils pratiques donnés par différents régisseurs et comptables en poste. L'apprenant dispose donc de tous les éléments pour visionner la séance puis tester ensuite ses connaissances grâce à un quiz « bilan ». En fin d'apprentissage, il sera en mesure de maîtriser les bases indispensables à la tenue correcte d'une régie.

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes sur la plate-forme France Université Numérique (FUN) et le cours démarra le 6 novembre prochain. Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre ce cours.

Il est précisé que la lettre d'information du 14 septembre 2017 du site www.collectivites-locales.gouv.fr permet par l'activation d'un lien, un accès direct à la plate-forme d'inscription FUN de ce MOOC.

Les services de la DGFIP 22 se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire

Contact : DGFIP 22 – Division « Collectivités locales » - Hélène PRÉVOST – 02-96-75-41-50 – helene.prevost@dgfip.finances.gouv.fr

Appel à projets national PNA 2017/2018

Le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA) vient d'ouvrir un nouvel appel à projets national du programme national pour l'alimentation (PNA).

Les détails sont accessibles sur le site de la DRAAF de Bretagne :

<http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Appel-a-projet-national-pour-le>

Tout dossier de candidature pour cet appel à projets national doit être déposé **avant le 24 novembre 2017 à 23 h 59** sous format électronique via la plateforme Mesdemarches.fr

Tous les documents à remplir et à envoyer sont disponibles sur le formulaire dématérialisé en écran d'accueil.

Renseignements – Contacts au sein de la DRAAF :

- Gaëlle EVAIN – 02-99-28-20-05 – gaelle.evain@agriculture.gouv.fr
- Jean-Paul LE DANTEC – 02-99-28-21-27 – jean-paul.le-dantec@agriculture.gouv.fr

Rural'idées « Services par et pour la population »

Rural'idées est un appel à proposition du réseau rural breton pour soutenir des initiatives innovantes dans le domaine des « services par et pour la population ». Les lauréat.e.s bénéficieront d'un appui méthodologique collectif et d'un accompagnement individuel pour enrichir leurs réflexions. Une dotation financière permettra également un « coup de pouce » à la réalisation des projets.

La clôture des candidatures est fixée **au 24 novembre 2017**.

Lien vers la présentation de Rural'idées :

<http://eye.sbc35.com/c?p=xBDQoCEH0dCJBSRB0LFQ0J5K0NTQh9CzRsQQ0LsE0Lb3NkBKrtC10LfQuXrQodCBUPbZW2h0dHA6Ly93d3cucmVzZWF1cnVyYWwuZnIvZmlsZXMvcnVyYWwtaWRIZXMyMDE3LTIwMThfc2VydmIjZXMtGfyLWV0LXBvdXItbGEtcG9wdWxhdGvb5wZGamMTExMDQ1xBBjCRzQ3NCgSmpI0INO0JsZ5B7Q2QKtZXllLnNiYzM1LmNvbcQUVuB-OLVSCNC9RNDHPwFmBknQttC073tLKA>

Contact :

Marianne PABOEUF -Chargée de l'animation et du développement durable des territoires – 02 22 93 98 81 – marianne.paboeuf@bretagne.bzh
<http://www.reseaurural.fr/region/bretagne>

GRDF – Lancement du déploiement du compteur communicant Gaz sur votre territoire

Dans la suite logique de notre démarche, nous avons le plaisir de vous faire part des bons résultats obtenus à l'issue de ce déploiement.

Un déploiement réussi, facilité par votre communication de proximité et votre implication !

- Plus de 8.300 compteurs posés de février à juillet 2017, principalement sur la période février/mai, conformément au planning annoncé.
- Près de 91 % de nos compteurs sur le Pays de Dinan sont des compteurs communicants. Le déploiement se poursuivra désormais au fil de nos interventions, notamment pour les compteurs inactifs (sans contrat actuellement) pour lesquels la pose compteur aura lieu lors de l'arrivée du nouvel occupant du logement.
- Déjà plus 80 % de nos clients sur votre territoire peuvent accéder aux données quotidiennes de consommation, avec la création de leur espace privé et sécurisé de grdf.fr, pour mieux comprendre et agir sur leur consommation de gaz naturel. An annexe 2 la documentation clients et collectivités
- Des clients très majoritairement satisfaits du déploiement : plus de 92 % de satisfaction exprimée, et un taux de réclamations très faible de 0,5 %
- Une bonne acceptation de nos clients pour un taux de refus limité (moins de 1 %)

Et maintenant ?

Quel accompagnement ? pour quel enjeu ?

Comment tirer profit du dispositif mis en place au bénéfice de la maîtrise de l'énergie ?

La maîtrise de l'énergie, un enjeu majeur et collectif ! Tous concernés !

Mieux comprendre ses consommations pour mieux agir !

Pour amorcer le premier pas... Voici quelques repères pour aider le Client à créer son espace personnel et avec votre appui :

- Comment créer son espace personnel et sécurisé sur le site GRDF.fr ? ([lien vers notre site](https://www.grdf.fr/particuliers/services-gaz-en-ligne/mon-espace-grdf) <https://www.grdf.fr/particuliers/services-gaz-en-ligne/mon-espace-grdf>)

En complément, 2 vidéos disponibles :

- Créer mon espace GRDF (<https://youtu.be/2xXEdlR58qI>)
- Suivre ma consommation de gaz naturel (<https://youtu.be/IzyTNcU3-DE>)

Dans ce domaine de l'aide à la maitrise des consommations aussi, votre aide est précieuse : **n'hésitez pas à diffuser largement ces liens par vos outils de communication, au bénéfice de tous !**

Pour tous compléments d'information, n'hésitez pas à nous contacter !

L'équipe projet Gazpar est à votre entière disposition : grdf-gazpar-ouest@grdf.fr

3 – AMF NATIONALE

Enquête sur les rythmes scolaires

En lien avec le ou les conseils d'école, votre commune a demandé et obtenu du directeur académique l'autorisation de la mise en œuvre, dès cette rentrée, de la semaine scolaire de quatre jours à l'école ou dans les écoles publiques de votre territoire, conformément à la possibilité offerte par le décret du 27 juin 2017.

Dans ce nouveau contexte, l'AMF souhaite mener en propre une nouvelle courte enquête auprès des maires et présidents d'intercommunalité compétente, afin de mesurer les impacts organisationnels et financiers de ce choix.

Les résultats d'une telle enquête, en parallèle de celle qui est menée auprès des communes et intercommunalités dont les écoles continuent d'appliquer la réforme de 2013, ont vocation à alimenter l'AMF dans le cadre des futures négociations avec le ministère de l'Education nationale et la CNAF, notamment en vue de la préparation de la rentrée de 2018, tant sur le plan organisationnel que financier.

Vos réponses nous sont donc **indispensables**. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir compléter, au plus tard le 30 septembre 2017, notre questionnaire en ligne, accessible en cliquant sur ce lien.

La réponse à ce questionnaire ne devrait vous prendre que **5 min environ**.

Dans le cas où votre commune n'aurait plus la compétence relative à l'organisation des activités extrascolaires (jours sans école dont le mercredi), nous vous remercions de bien vouloir transmettre ce mail au président de l'EPCI compétent (syndicat ou communauté) pour que celui-ci puisse y répondre.

Pour toute information relative à cette enquête, vous pouvez joindre Corinne Vitte au 01 44 18 13 72 ou par mail dasoces@amf.asso.fr.

Les résultats des deux enquêtes seront dévoilés lors de l'atelier "école" du 100^{ème} Congrès des maires, le mercredi 22 novembre, de 9h30 à 12h30.

En vous remerciant par avance de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame le maire, Monsieur le maire, l'assurance de nos sentiments dévoués.

Rollon MOUCHEL-BLAISOT
Directeur général de l'AMF

Lien vers l'enquête : http://www.amf.asso.fr/Formulaires/index.asp?FOR_N_ID=64&refer=bo

Enquête sur les grands équilibres des comptes locaux 2017

En prévision du 100^{ème} Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France qui aura lieu du 21 au 23 novembre 2017 à Paris, l'AMF a souhaité reconduire l'enquête auprès de ses adhérents sur les budgets locaux.

Comme l'an dernier, l'objectif est de permettre à l'AMF de disposer de données financières factuelles à jour sur les différentes strates de communes et intercommunalités et d'objectiver ainsi les débats de notre prochain Congrès et les échanges avec l'Etat. Ce questionnaire concerne les informations des derniers exercices budgétaires mais aussi les prévisions pour 2018 à partir des orientations budgétaires envisagées.

Les résultats de cette enquête seront, comme précédemment, anonymisés et constitueront une source d'informations très importante pour alimenter les débats du 100^{ème} Congrès. Une synthèse des résultats vous sera ensuite transmise ainsi qu'à toutes les collectivités ayant répondu.

Merci par avance du temps que vous voudrez bien consacrer à diffuser le questionnaire qui s'ouvrira en cliquant sur le lien ci-après : http://www.amf.asso.fr/Formulaires/index.asp?FOR_N_ID=50&refer=bo

Pour toutes précisions concernant le questionnaire et la démarche, n'hésitez pas à prendre contact avec le département Finances et fiscalité locales de l'AMF :

- Nathalie BRODIN au 01 44 18 14 49 – nathalie.brodin@amf.asso.fr
- Aurore VIGOUROUX au 01 44 18 14 32 – aurore.vigouroux@amf.asso.fr

4 – COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement des concours « Je filme le métier qui me plaît » et « Je filme ma formation » 2018

Les concours internationaux « Je filme le métier qui me plaît » et « Je filme ma formation » année 2017-2018 sont officiellement ouverts depuis le 3 octobre !

Deux évènements uniques pour favoriser de manière dynamique une démarche active de découverte des métiers et des formations, via la création de supports vidéo.

Afin de donner envie, d'aider les jeunes dans leur orientation mais aussi les entreprises et organisations à faire connaitre les métiers, la nouvelle saison des 2 concours « Je filme le métier qui me plaît » et « Je filme ma formation » est ouverte !

Gratuits, pédagogiques, ouverts à tous et placés sous le double patronage du Ministère de l'Education Nationale et du Ministère du Travail, ces 2 concours bénéficient du soutien d'entreprises et de fondations.

L'objectif est de permettre à chaque jeune :

- de découvrir le monde économique et professionnel et ses métiers ;
- de développer le sens de l'engagement et de l'initiative ;
- d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel.

Comment ?

En équipe ou en solo, les jeunes sont invités à restituer leur découverte d'un métier ou d'une formation, sous forme de vidéo de 3 minutes.

De nombreuses catégories permettent à tous les projets et tous les jeunes de participer.

Un jury prestigieux, composé de personnalités issues du monde économique, des médias et de l'éducation, remettra les prix aux lauréats : **au Grand Rex à Paris** (le plus grand cinéma d'Europe) **de 14 h à 17 h**, le **27 mars 2018** pour « **Je filme ma formation** » et le **22 mai 2018** pour « **Je filme le métier qui me plaît** ».

Découvrez les concours sur : www.jefilmetierquiemeplait.tv et www.jefilmemaformation.tv

Contact :

01 44 71 36 30 jefilme@euro-france.tv et jefilmemaformation@euro-france.tv

Dossiers de presse :

« Je filme le métier qui me plaît » : <http://jefilmelemetierquimeplait.tv/kit/dossier.pdf>

« Je filme ma formation » : <http://www.jefilmemaformation.tv/dossierdepresse.pdf>

A propos :

Les concours « Je filme le métier qui me plaît » et « Je filme ma formation » ont été créés par lecanaldesmetiers.tv, première webtv européenne de découverte des métiers d'avenir, avec plus de 3.500 vidéos et plus d'un million d'utilisateurs, et sont co-organisés par EURO-FRANCE MEDIAS et EURO-FRANCE ASSOCIATION.

En 2017, 614 vidéos ont été retenues en sélection officielle pour « Je filme le métier qui me plaît » et 145 pour « Je filme ma formation », plus de 34 pays étaient représentés avec plus de 60.000 jeunes participants pour la France seulement.

5 – À NOTER SUR VOS AGENDAS

11 octobre 2017 : Réunion d'échanges relative au schéma territorial des services aux familles, de **10 h** à 12 h, au siège de la CAF à **Ploufragan**

13 octobre 2017 : Réunion d'échanges et d'information en partenariat avec le Groupement Départemental de la Gendarmerie des Côtes d'Armor avec pour thème « Le Maire et la sécurité routière sur sa commune » **à partir de 9 h 30** (accueil) à la salle ISPAIA à **Ploufragan**

21 au 23 novembre 2017 : Congrès des Maires Porte de Versailles à Paris. Visite du Sénat et dîner dans les Salons du Sénat le mercredi 22 novembre à partir de 18 h (sur inscription)